



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

0,7 UEC

Éthique managériale

Description

La formation vise à approfondir les connaissances des participants en leur offrant l'occasion de prendre conscience de l'importance de l'éthique dans leur milieu de travail ainsi que des nombreuses situations à caractère éthique susceptibles de survenir dans le cours de leurs opérations. Pour ce faire, cette activité réfèrera au code de déontologie des administrateurs agréés du Québec. Elle permettra ainsi de faire le lien entre les attentes déontologiques auprès des membres d'un ordre professionnel (l'Ordre des administrateurs agréés du Québec) et toute fonction de gestion.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de :

- connaître les principales valeurs relatives à l'exercice de la saine gestion;
- comprendre l'importance de la relation cadre-employé et de faire le lien avec l'éthique;
- prendre conscience du caractère « interventionniste » du gestionnaire dans sa pratique de décideur public;
- connaître quelques définitions relatives propres à une démarche d'apprentissage en éthique : auto régulation, hétéro régulation, co-régulation, éthique, morale, démarche éthique, problème éthique, dispositif éthique;
- comprendre le concept de professionnalisme;
- distinguer les types de valeurs avec lesquelles il aura à composer en situation de travail : valeurs personnelles, valeurs professionnelles et valeurs organisationnelles;
- faire la distinction des différentes normativités (juridiques, du milieu, morales) à la portée du gestionnaire face à une problématique d'ordre éthique;
- s'approprier et faire les nuances des concepts reliés à l'autorégulation et à l'hétéro régulation;
- situer l'éthique et la déontologie dans le contexte des personnes responsables appelées à prendre des décisions à titre de gestionnaire dans un milieu de santé;
- reconnaître les différents éléments qui définissent la compétence éthique;
- reconnaître les différents éléments qui définissent le leadership éthique;
- établir un portrait du niveau de « moralité » de l'établissement où travaille le cadre.

Contenu

- Préambule : l'exercice de la saine gestion
- « Speed dating » en éthique : exercice de mises en situation simples (éthique et déontologie)
- L'éthique en quelques acétates
- Différentes normativités : juridiques, du milieu et morales
- Exemple d'un code d'éthique pour gestionnaire
- Quelques définitions propres à l'éthique
- La relation cadre-employé

- Mon professionnalisme en tant que gestionnaire
- Les valeurs : personnelles, professionnelles, organisationnelles
- Comment prendre une décision éclairée : la grille de Legault (outil)
- Le niveau de moralité de votre établissement: une grille diagnostic
- Quelques organisations régionales vivant une éthique organisationnelle

Clientèle visée

- Les professionnels, gestionnaires et décideurs.



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.